

DÉFI ENVIRONNEMENTAL

Découvrez plusieurs bonnes nouvelles pour les entreprises !

La planète en surchauffe, la biodiversité sous pression, ... invitent à revoir nos modes de production. Fidèle à sa mission d'appui aux entreprises, IDELUX met en place plusieurs propositions concrètes susceptibles de réduire l'impact environnemental de votre activité économique tout en réduisant votre facture énergétique. Profitez-en !

Vendredi 9 mai, en milieu de matinée à Aye. Un automobiliste s'arrête décontenancé : « Excusez-moi, je vois qu'il y a beaucoup de monde sur la station-service. Est-ce qu'il est tout de même possible que je fasse le plein de CNG ce matin ? » Réponse d'un officiel présent : « Bien sûr, mais ne soyez pas surpris si vous être pris en photo ».

Cet automobiliste roule depuis un an au CNG et exprima ce matin-là sa satisfaction de disposer d'une station proche de chez lui. L'entreprise Tilman, basée à Baillonville, ne s'exprime pas autrement. Ce laboratoire pharmaceutique spécialisé en phytothérapie occupe 200 collaborateurs et génère un chiffre d'affaires annuel de 36 millions d'euros. L'entreprise a pris la mesure de ce qui menace l'avenir

de l'humanité et, à son niveau, veut y faire face. Son objectif : réduire de 50 % ses émissions de CO₂ d'ici 2030, soit dans 10 ans. Comment ? En privilégiant des énergies propres autoproduites et en optant pour des alternatives moins polluantes : le télétravail, une flotte de véhicules au CNG, ... L'ouverture d'une station-service à proximité va évidemment lui permettre d'accélérer la reconversion de sa flotte vers le CNG.

Le CNG a le vent en poupe. Si toutes les marques automobiles ne proposent pas encore de modèles « CNG », il est parfaitement possible de trouver des véhicules dans toutes les catégories, de la berline au poids lourd. En 2018, 4 000 voitures au CNG ont été immatriculées en Belgique, ce qui porte leur nombre actuel à quelque 14 000 véhicules.

IDELUX promeut activement cette nouvelle solution : implantation de nouvelles stations, soutien aux initiatives privées, information des concessionnaires et des garagistes et... renouvellement progressif de sa flotte. Y compris de ses véhicules utilitaires. Entreprises et communes sont elles aussi sensibilisées à l'intérêt d'adopter le CNG et d'adapter leur flotte de véhicules en conséquence.

Premier scoop : primes pour les camions

Depuis le début mai, la Wallonie prévoit une prime pour l'achat de véhicules lourds au gaz (CNG ou LNG). Le niveau d'aide peut atteindre 15 % de la valeur du véhicule. En outre, il est possible de solliciter un avis auprès d'IDELUX pour bien raisonner la faisabilité et le retour sur investissement de ce changement de cap dans la mobilité de son entreprise (cf. infra), à la fois pour la partie véhicule légers et pour les véhicules plus lourds. D'emblée la question à se poser : compte tenu du circuit des véhicules de l'entreprise et de leur autonomie, sont-ils susceptibles de passer régulièrement à proximité d'une station CNG (cf. carte ci-

contre) ? Le pays compte pour le moment 107 stations et le réseau devrait doubler de taille à l'horizon 2030. Pour la seule province de Luxembourg, 7 stations devraient être disponibles d'ici la mi-2020.

Les prochaines stations qui verront le jour « demain » en province de Luxembourg - à Bastogne et Houffalize -, sont l'initiative d'opérateurs privés. Un signe qui ne trompe pas. À noter que la station de Houffalize sera une station BioCNG, la première de Belgique ! Le carburant sera en effet produit par digestion d'effluents d'élevage et de résidus agricoles.

Voilà pour le CNG et l'enjeu d'une mobilité plus durable.

Zelda ou Vive les circuits courts !

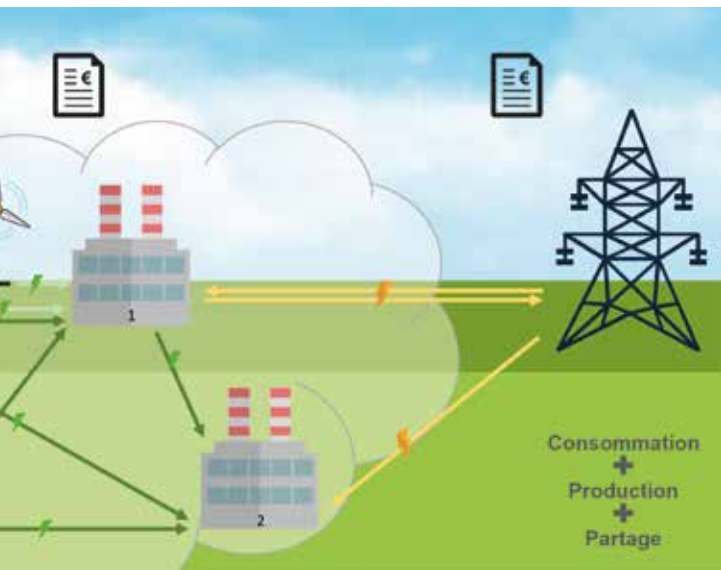
Un autre enjeu important est celui de l'approvisionnement énergétique des entreprises. Toutes les entreprises consomment de l'électricité. Certaines en produisent mais aucune ne peut la partager. Impossible d'en faire profiter un voisin, en mode « circuit court ». Mais cette situation est occupée à changer.

Les professionnels du secteur en sont convaincus : le futur du marché de l'énergie passe par le partage décentralisé. Autrement dit, chacun reste raccordé au réseau de distribution ET pourra l'être aussi avec les producteurs proches via un réseau local.

Le Parlement wallon a voté récemment un décret sur l'autoconsommation collective d'électricité, qui autorise la mise sur pied de tels réseaux locaux. Le feu vert sera effectif dès la publication des arrêtés d'exécution qui en fixeront les modalités.

Le projet pilote « Zelda » signifie « Zoning à énergie locale durable ». Pilotée par les agences intercommunales de développement économique





de Wallonie, ORES et l'UMons, cette étude couvre 27 parcs d'activités économiques en Wallonie dont 3 en province de Luxembourg : à Recogne, Bastogne et Weyler. L'objectif est d'étudier la faisabilité et l'intérêt (financier) de créer des communautés énergétiques à l'échelle d'un parc (cf. schéma IDELUX joint). Celles-ci permettront de mutualiser production et consommation d'électricité en basse ou moyenne tension. À court terme, Zelda analyse la situation auprès d'entreprises utilisatrices d'électricité en moyenne tension. Les résultats de cette vaste enquête sont attendus pour la fin de l'année. On peut espérer que cette solution d'avenir commence à se concrétiser sur le terrain dans le courant de l'année 2020. À la clé : dynamique de collectivité, consommation locale et verte ainsi que diminution de la facture d'énergie des entreprises.

Vers une économie bas carbone : encore un scoop !

Si vous êtes conscient que l'avenir est dans une stratégie économique « bas carbone », vous serez heureux d'apprendre que vous pouvez accéder à un chèque « économie circulaire » d'un montant pouvant aller jusqu'à 60 000 euros et financé à 75 % par la Wallonie. L'usage de ce chèque vous permettra d'étudier de multiples projets (liste complète sur www.novallia.be). Vous voulez utiliser moins de matières premières, revoir votre politique de mobilité, diminuer votre consommation d'énergie, améliorer un process, valoriser un sous-produit, échanger des biens et services avec vos voisins... Les domaines couverts par le chèque « économie circulaire » couvrent tant des questions économiques que techniques. Ce programme est piloté par la Sowlfin, à l'échelle de la Wallonie. IDELUX est

votre référent « économie circulaire » dans la province de Luxembourg. Nous vous proposons la réalisation, gratuite, d'un diagnostic qui permettra d'identifier les opportunités et pistes d'actions pour votre entreprise. Mais ne nous attendez pas, contactez-nous. Les défis qui nous attendent tous appellent l'initiative de chacun et nous serons heureux de faire équipe avec vous ! ■



CNG comme...

Compressed Natural Gas (en anglais), gaz naturel comprimé (en français).

Il s'agit du gaz de ville mais comprimé à plus de 200 bar. Le CNG est stocké dans des cylindres en acier dans la station. Lors du ravitaillement, il est injecté dans le réservoir intégré de série au véhicule. Tous les véhicules CNG sont équipés d'un réservoir d'essence en plus du réservoir CNG. De ce fait, leur autonomie est équivalente aux véhicules clas-

siques. Pas de risque d'explosion. Il réduit les émissions de CO₂ de 20 à 30 % et surtout il réduit les émissions de particules fines de 90 % et d'oxyde d'azote de 70 % tout en étant plus silencieux.

Le prix du CNG est actuellement 50 % moins cher que le diesel et l'essence, sans oublier une consommation et un coût d'entretien plus faible qu'un véhicule traditionnel.

À ne pas confondre avec le LPG, un gaz de pétrole liquéfié. ■

IDELUX
Jérôme MAUS
jerome.maus@idelux-aive.be
 063 231 932
 0496 26 05 62
www.idelux-aive.be